



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 9100

du 06/11/2023

Séances d'informations - nouvelle politique en matière de climat scolaire, harcèlement et cyberharcèlement.

Type de circulaire	circulaire informative
Documents à renvoyer	non
Résumé	Cette circulaire informe de la possibilité pour les écoles de s'inscrire à des séances d'informations au sujet: - de la nouvelle politique structurelle en matière de climat scolaire, harcèlement et cyberharcèlement ; - du programme-cadre prévu par la nouvelle politique et proposé aux écoles qui souhaitent s'outiller et être accompagnée pour faire face à ce phénomène ; - des modalités pour poser sa candidature à ce programme-cadre.
Mots-clés	Informations, Nouvelle politique, Programme-cadre, Climat scolaire, Harcèlement, Cyberharcèlement
Remarque	Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cette circulaire n'est pas rédigée en écriture inclusive mais elle s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Centres psycho-médico-sociaux
Ens. officiel subventionné	Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)
Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé Secondaire artistique à horaire réduit

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Service général de l'analyse et de la prospective, M.David, rang 16+

Personne de contact concernant la publication de la circulaire

Nom, prénom	SG/DG/Service	Téléphone et email
Henniquiau Ema	Direction générale du pilotage du système éducatif Service général de l'analyse et de la prospective	02/690.83.87 observatoire.climatscolaire@cfwb.be
Lastrego Simona	Direction générale du pilotage du système éducatif Service général de l'analyse et de la prospective	02/467.71.39 observatoire.climatscolaire@cfwb.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement
Direction générale du Pilotage du Système Educatif

**Lancement de séances
d'informations :**
**Climat scolaire, harcèlement et
cyberharcèlement.**

Mot d'introduction

Madame, Monsieur,

La problématique du harcèlement scolaire est un phénomène dont on ne doit plus démontrer les effets négatifs. Il doit dès lors devenir un **souci partagé** entre toutes les composantes de la communauté scolaire : les élèves, les enseignants, les parents, les directions, et plus largement, tout le personnel de l'école et ses partenaires.

S'il existe déjà au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles des outils, des initiatives, des ressources pour lutter contre le (cyber)harcèlement, les écoles sont trop souvent seules et démunies pour faire face à ce phénomène.

Dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence, un travail de fond a été réalisé pour redéfinir les conditions à offrir aux écoles pour **déployer une action structurée, cohérente et durable**.

Deux millions d'euros ont été dégagés de façon structurelle pour financer ce soutien et concrétiser les réponses indispensables.

A la rentrée 2023-2024, une première vague d'écoles a pu bénéficier de ces soutiens en s'engageant dans la réalisation d'un programme souple pour répondre durablement au phénomène de harcèlement et cyberharcèlement scolaires et pour améliorer le climat scolaire.

Dès la rentrée 2024-2025 et suite à un appel à candidatures auquel vous pourrez participer dès janvier, une deuxième vague d'écoles intégrera le programme.

Afin de pouvoir vous présenter le dispositif ainsi que la procédure à suivre pour intégrer le programme, des **séances d'information** seront proposées dans le courant du mois de novembre et de décembre. Ces séances vous permettront d'avoir de plus amples informations au sujet :

- **De la nouvelle politique structurelle en matière de climat scolaire, harcèlement et cyberharcèlement ;**
- **Du programme-cadre prévu par la nouvelle politique et proposé aux écoles qui souhaitent s'outiller et être accompagnées pour faire face à ce phénomène ;**
- **Des modalités pour poser sa candidature à ce programme.**

Nous avons prévu plusieurs **séances d'information en virtuel et en présentiel qui se dérouleront toutes à Bruxelles**.

J'attire d'ores et déjà votre attention sur le fait que **les écoles souhaitant poser leur candidature pour faire partie de cette seconde vague devront obligatoirement assister à une séance d'informations**.

Les dates, localisations et modalités d'inscription aux séances se trouvent ci-après.

En vous remerciant pour votre intérêt,



DAVID Quentin
Administrateur général f.f



Dates et lieux des différentes séances d'informations

Date	Heure	Lieu	Modalité
Lundi 13/11/2023	13h	Espace 27 6A101 Boulevard Léopold II, 44 1080 Bruxelles	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Lundi 13/11/2023	16h	Espace 27 6A101 Boulevard Léopold II, 44 1080 Bruxelles	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Jeudi 16/11/2023	10h	Visio – Teams	Visio, max. 50 pers.
Vendredi 17/11/2023	10h	Visio – Teams	Visio, max. 50 pers.
Lundi 20/11/2023	14h	Espace 27 6A101 Boulevard Léopold II, 44 1080 Bruxelles	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Mercredi 22/11/2023	15h	Espace 27 6A101 Boulevard Léopold II, 44 1080 Bruxelles	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Jeudi 23/11/2023	14h	Visio – Teams	Visio, max. 50 pers.
Lundi 27/11/2023	14h	Espace 27 6A101 Boulevard Léopold II, 44 1080 Bruxelles	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Mercredi 29/11/2023	14h	Espace 27 6A101 Boulevard Léopold II, 44 1080 Bruxelles	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Jeudi 30/11/2023	10h	Visio – Teams	Visio, max. 50 pers.
Jeudi 30/11/2023	14h	Visio – Teams	Visio, max. 50 pers.
Vendredi 01/12/2023	10h	Visio – Teams	Visio, max. 50 pers.



Informations utiles et modalités d'inscription aux séances d'information

- Les séances d'informations durent 1h30.
- Vous ne pouvez choisir qu'une seule séance (en présentiel **OU** en visio).
- Pour des questions d'organisation, il est demandé de compléter un formulaire pour chaque personne présente (maximum 3 personnes pour la même école).
- Les séances d'information (que ce soit en présentiel ou en visio) sont limitées à 50 participants maximum.
- L'AGE se réserve le droit d'annuler une séance en présentiel si le nombre de participants est inférieur à 15.
- Les inscriptions seront clôturées le dimanche 12 novembre 2023 à 16h.

Pour vous inscrire à une de ces séances d'information, veuillez compléter le formulaire en ligne en suivant [ce lien](#).



Personnes à contacter

Observatoire du climat scolaire

Pour toute question concernant ces séances ainsi que les modalités pratiques, vous pouvez contacter les personnes ci-dessous.

Identité	Fonction	Matière	Coordonnées
HENNIQUIAU Ema	Cheffe de projet	Climat scolaire et harcèlement	observatoire.climatscolaire@cfwb.be
LASTREGO Simona	Directrice	Climat scolaire et harcèlement	observatoire.climatscolaire@cfwb.be